Dispenses et équivalences acceptées

Quelle que soit votre situation (dispense ou certification répertoriées ci-dessous), vous devez

- vous présenter au SCEL avec <u>l'original</u> de votre diplôme ou certification et votre carte d'étudiant-e.
- ou nous envoyer un scan ou une copie du document en <u>en recto/verso et en couleur</u>
- <u>obligatoirement</u> renseigner le Portail CERTIFLANG (<u>http://portail-certiflang.univ-lyon1.fr</u>) pour <u>valider</u> votre certification ou dispense pour l'obtention du diplôme de master.

Si votre cas n'est pas répertorié (autre certification que celles listées, éventuelle autre dispense), vous devez vous adresser au SCEL (scel@univ-lyon1.fr) pour soumettre votre demande. Elle sera examinée par la commission d'équivalence qui vous fera connaître sa décision.

Liste des dispenses et équivalences acceptées

DISPENSES

Etudiant-e-s étrangers non francophones (le français n'est pas la langue maternelle) :

• Dispense de la certification au titre du cursus master poursuivi dans une université française

Pour valider votre dispense, vous devez **obligatoirement** cocher la case correspondante sur le Portail CERTIFLANG

Etudiant-e-s de nationalité française ayant obtenu un diplôme universitaire (licence, master ou plus) dans une université étrangère non – francophone

• Dispense de certification

Pour valider votre dispense, vous devez **obligatoirement** faire vérifier votre diplôme et renseigner le Portail CERTIFLANG (voir ci-dessus)

Etudiant-e-s de nationalité française possédant un diplôme de licence, master ou plus obtenu dans une université française pour un cursus LANGUES LLCE ou LEA

• Dispense de certification

Pour valider votre dispense, vous devez **obligatoirement** faire vérifier votre diplôme et renseigner le Portail CERTIFLANG (voir ci-dessus)

Les étudiant-e-s possédant un DUETI (Diplôme Universitaire d'Etudes à l'Etranger) avec acquisition de crédits ou d'un diplôme dans l'institution d'accueil

Pour valider votre dispense, vous devez **obligatoirement** faire vérifier votre diplôme et renseigner le Portail CERTIFLANG (voir ci-dessus)

CERTIFICATIONS

Certifications reconnues au moins équivalentes au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues pour la délivrance des masters à l'université Claude Bernard-Lyon 1 à compter de l'année universitaire 2013-2014

Pour valider votre certification, vous devez **obligatoirement** faire vérifier votre certification et renseigner le Portail CERTIFLANG (voir ci-dessus)

Allemand

_ CLES niveaux 1, 2, 3 _ ZDfB (Zertifikat Deutsch fur den Beruf) niveau B2 _ Goethe-Zertifikat B1 ou plus _ TestDaf (Test Deutsch als Fremdsprache) niveau B1 ou plus _ ZMP (Zentrale Mittelstufenprufung) niveau C1 _ PWD (Prufung Wirtschaftsdeutsch International) niveau C1 _ Kleines Deutsches Sprachdiplom (KDS) _ Groses Deutsches Sprachdiplom (GDS) _ BULATS avec un score d'au moins 40 points _ Diplome de competence en langue (DCL) : D1, D2, D3 Diplome de competence en langue etrangere professionnelle (DCLEP) de niveau B1 ou plus _ Deutsches Sprachdiplom (KMK) niveau B1 ou superieur _ ABIBAC **Anglais** _ CLES niveaux 1, 2, 3 _ University of Cambridge ESOL Examinations: PET (Preliminary English Test) FCE (First Certificate in English) CAE (Certificate in Advanced English) CPE (Certificate of Proficiency in English) BEC (Certificate in International Business English) niveau B1 ou plus _ BULATS avec un score d'au moins 40 points $_$ TOEIC \ll listening and reading \gg avec un score d'au moins 550 points _TOEIC « speaking and writing » avec un score d'au moins 120 points pour le « speaking » et 120 pour le \ll writing \gg . _ TOEFL iBT avec un score d'au moins 57 points. _ TOEFL ITP ou PBT : score supérieur a 440 _ TOEFL << computerbased >> B1 (score 170/300), B2 (score 243/300) ou plus _ Diplôme de compétence en langue (DCL) : D1, D2, D3 _ DCLEP de niveau B1 ou plus _ C.L.U.E. (Certificat en Langues Universitaires et Européennes) : niveau B1 ou plus pour chaque compétence. Pas de compensation possible _ IGCSE / Cambridge : * LV1 - First Language à partir du grade F (minimum) jusqu'à grade A * LV2 - Second Language à partir du grade D (minimum) jusqu'à grade A

_ IELTS

_ CEC (CAMBRIDGE ENGLISH CERTIFICATE)

_ TOEIC Bridge B1 (Score : 84 Oral / 84 Ecrit)

_ Bright Language B1 (score 2.5/5)

Arabe

_ CLES niveaux 1, 2, 3 _ Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP) de niveau B1 ou plus Chinois _ CLES niveaux 1, 2, 3 Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP) de niveau B1 ou plus **Espagnol** _ CLES niveaux 1, 2, 3 _ Diplomas de Espanol como Lengua Extranjera (DELE) del Instituto Cervantes : DELE nivel B1 _ DCL: D1, D2, D3 _ DCLEP de niveau B1 ou plus _ BULATS avec un score d'au moins 40 points _ Diplômes de la Chambre Officielle de Commerce d'Espagne en France : Niveau B1 (Certificat espagnol commercial) Niveau B2 (Diplôme supérieur d'espagnol commercial) Niveau C1 (Certificat Commerce extérieur) Niveau C1/C2 (Diplôme de Traduction commerciale) Grec moderne _ CLES niveaux 1, 2, 3 Certificat de connaissance de la langue grecque (Centre de la langue grecque de Thessalonique) : Niveau Γ ou Δ ou à partir du niveau B1. **Italien** _ CLES niveaux 1, 2, 3 _ Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana (Universita per Stranieri di Perugia) : CELI 2 ou plus Certificato di Italiana come Lingua Straniera (Universita per Stranieri di Siena): CILS uno CILS due CILS tre CILS quattro Diplome de competence en langue (DCL) _ DCL de niveau B1 ou plus _ DCLEP de niveau B1 ou plus **Portugais** _ CLES niveaux 1, 2, 3 _ Centro de Avaliação de Portugues Lingua Estrangeira : DEPLE (Diploma elementar de Portugues Lingua Estrangeira) (niveau B1) CELPE-Bras (Certificado de Proficiencia em Lingua Portuguesa para Estrangeiros ou Certificat de competence en langue portugaise pour etrangers) (niveau B1) DIPLE (Diploma intermedio de Portugues Lingua Estrangeira) (niveau B2) DAPLE (Diploma avancado de Portugues Lingua Estrangeira) (niveau C1) DUPLE (Diploma intermedio de Portugues Lingua Estrangeira) (niveau C2) _ DCLEP de niveau B1 ou plus

Russe

FLE (Français Langue Etrangère)

- _ DELF B1, B2
- _ DALF C1
- _ TCF du Centre International d'Etudes Pédagogique (CIEP)

RAPPEL

Si vous ne trouvez pas votre situation dans cette liste, vous devez contacter le secrétariat du SCEL avec le document original et votre carte d'étudiant-e. La commission d'équivalence examinera votre demande.